

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction des Personnes Agées et des Personnes Handicapées
Service Programmation et Tarification des Etablissements
130,31

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 30 MARS 2018
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : M. MAURICE REY**

OBJET : Solde de la subvention d'investissement octroyé à l' établissement pour personnes âgées (EHPAD) Résidence Griffeuille à Arles géré par l'association Entraide des Bouches-du-Rhône.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le délégué aux personnes du bel âge, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Par délibération n° 154 de la commission permanente du 27 septembre 2013, le Conseil départemental a attribué une subvention d'investissement d'un montant de 2 500 000 € à l'association Entraide pour réhabiliter totalement l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) Résidence Griffeuille sise à Arles.
Cette subvention a fait l'objet d'une convention signée le 29 octobre 2013.

En raison d'un retard pris dans le bouclage du plan de financement, le démarrage des travaux a été repoussé. La réhabilitation ne sera exécutée complètement qu'en fin d'année 2019.

Il reste à ce jour un solde à verser qu'il convient de confirmer par un nouveau vote.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé
La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL